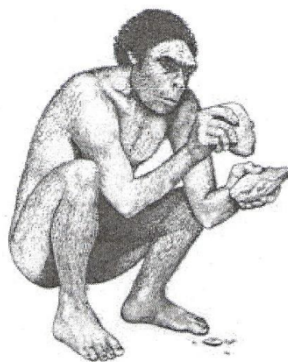


Conférence Débat, **Henri Verrier**

Expertise comptable et créateur de la comptabilité modulaire et du bilan intégral

Les fondements de la comptabilité : de l'antiquité à la comptabilité des immatériels

Depuis le début de l'humanité les teneurs de comptes ont ouvert des ensembles spécifiques de comptes pour répondre aux besoins successifs des Hommes, c'est la loi de l'utilité. Ce continuum n'est pas spécifique à la chose comptable, c'est le processus que l'on rencontre dans toutes les disciplines matérielles et spirituelles.



Pour édifier un nouveau modèle comptable il est nécessaire de porter un regard sur le rétroviseur, i.e. d'appréhender la situation actuelle, mais aussi de connaître l'Histoire de sa construction. Autrement dit d'observer l'étonnant potentiel de ces constructeurs à travers leurs réalisations en reconnaissant qu'ils n'ont pu saisir toutes les opportunités qui se présentaient.

Ainsi nous trouvons la trace de comptes de biens meubles et immeubles par destination sur les tablettes d'argile du 3^{ème} millénaire avant notre ère dont nombre d'items constituent des étalons d'échange ou unités de compte, i.e. de la monnaie réelle.

L'origine du crédit est fort ancienne, elle est déjà mentionnée sur les actes de jurisprudence du code d'Hammourabi du début du second millénaire avant notre ère et a donné naissance à la comptabilité en *Doit et Avoir des comptes de tiers*.

L'introduction des pièces métalliques en Grèce au VII^e s. avant notre ère a nécessité l'ouverture d'une comptabilité en *Doit et Avoir des Dépenses et des Recettes*.

La très longue étape du développement par l'esclave de la tenue des comptes des biens de son Maître aboutit à la comptabilité par partie double à *un seul ensemble de compte fermé* par l'essentiel compte d'équilibre *Maître*.

Le développement du commerce maritime en Grèce au VI^e s. avant notre ère nécessita d'enregistrer les apports de plusieurs investisseurs et de répartir entre eux le résultat des opérations. Cela conduisit à l'éclatement du compte *Maître* qui donna naissance aux comptes *Capital et Résultats*. Cette évolution conduira à la comptabilité par partie double actuel composée de *deux ensembles de comptes* qui généralise l'enregistrement équilibré en *débit et crédit* de toutes les écritures dans la seule unité monétaire, i.e. en excluant la tenue ancestrale des unités physiques.

Les résultats issus de la comptabilité des actifs immatériels seront présentés succinctement. Il s'agit d'une comptabilité *pure* au sens donné par le docteur en droit

Joseph-H Vlaemminck dans sa thèse de doctorat en sciences économiques appliquées
« Histoire et Doctrines de la Comptabilité ».

Une comptabilité 'pure' est une comptabilité capable d'enregistrer tout fait quelconque en toute unité.

En comptabilité des actifs immatériels l'enregistrement des mesures quantitatives et des notations qualitatives sont les sous-jacents permettant de déterminer la « *correcte valeur* » des actifs sociaux et immatériels de l'entreprise.

extrait du « BILAN INTEGRAL des actifs SOCIAUX, FISCAUX, IMMATERIELS et ENVIRONNEMENTAUX » © Tous droits réservés